



2020-2021

CAPOEIRA

Feuille d'info adhérents

Contact : sevres@cantodecapoeira.fr

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- **Formulaire d'inscription**
- **Attestation QS-sport** si vous avez fourni lors de votre précédente inscription un certificat médical pour la saison 2018-2019 ou une attestation QS-sport pour la saison 2019-2020.
OU
- **Certificat médical postérieur au 1^{er} juillet 2020** si première inscription ou si le dernier certificat médical remis a été établi pour la saison 2017-2018.
- **Le règlement de la cotisation** selon la formule choisie.
Paiement possible en 3 fois.

CRENEAUX DES COURS ET TARIFS 2020-2021

ENFANTS

	LUNDI	TARIFS ANNUELS (*)
3 / 5 ans	17h00 à 17h45	250 €
6 / 8 ans	17h45 à 18h45	250 €
8 / 13 ans	18h45 à 19h45	250 €

	MARDI	TARIFS ANNUELS (*)
8 / 13 ans AVANCÉS	16h45 à 17h45	250 €

	JEUDI	TARIFS ANNUELS (*)
3 / 5 ans	17h00 à 17h45	250 €

	LUNDI + MARDI	TARIFS ANNUELS (*)
8 / 13 ans	2 cours hebdomadaires possibles pour les avancés	355 €

(*) Ces tarifs comprennent la licence FSCF, l'assurance activité et le **festival**

ADULTES

	HORAIRES	TARIFS ANNUELS (**)
1 cours par semaine LUNDI OU JEUDI	20h00 à 22h00 (Sèvres)	235 €
2 cours par semaine LUNDI ET JEUDI	20h00 à 22h00 (Sèvres)	355 €

(**) Ces tarifs comprennent la licence FSCF et l'assurance activité (**festival non inclus**)



2020-2021

CAPOEIRA

Bulletin d'inscription

CHOIX DU COURS

ENFANTS

3 / 5 ans	Lundi 17h00 à 17h45	<input type="checkbox"/>
6 / 8 ans	Lundi 17h45 à 18h45	<input type="checkbox"/>
8 / 13 ans	Lundi 18h45 à 19h45	<input type="checkbox"/>
8 / 13 ans AVANCÉS	Mardi 16h45 à 17h45	<input type="checkbox"/>
3 / 5 ans	Jeudi 17h00 à 17h45	<input type="checkbox"/>
8 / 13 ans	Lundi + Mardi : 2 cours hebdomadaires pour les avancés	<input type="checkbox"/>

ADULTES

1 cours par semaine LUNDI	20h00 à 22h00	<input type="checkbox"/>
1 cours par semaine JEUDI	20h00 à 22h00	<input type="checkbox"/>
2 cours par semaine LUNDI ET JEUDI	20h00 à 22h00	<input type="checkbox"/>

JE JOINS OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

Attestation QS-sport

Si vous avez fourni un certificat médical pour la saison 2018-2019 ou une attestation pour la saison 2019-2020

Certificat médical postérieur au 1er juillet 2020

Si première inscription ou si le dernier certificat médical remis a été établi pour la saison 2017-2018.

Le **règlement** de.....€

1 / INFORMATIONS PERSONNE INSCRITE

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ SEXE : F M

ADRESSE : _____

C.P : _____ VILLE : _____

E-MAIL : _____

(Merci d'écrire lisiblement et de nous signaler les changements éventuels au cours de l'année)

TEL : _____ TEL 2 : _____

2/ RESPONSABILITE LEGALE

RESPONSABLE DE L'ENFANT INSCRIT

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

C.P : _____ VILLE : _____

E-MAIL : _____

(Merci d'écrire lisiblement et de nous signaler les changements éventuels au cours de l'année)

TEL : _____ TEL 2 : _____

3/ PERSONNE(S) A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM	Prénom	Lien avec l'adhérent	Téléphone

4/ RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, accident, handicaps...), recommandations utiles pour les encadrants :

5/ AUTORISATION PARENTALE (A COMPLETER ET SIGNER POUR LES MINEURS UNIQUEMENT)

J'autorise mon enfant à quitter seul, à la fin de l'activité ou en cas d'absence de l'éducateur, le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma seule responsabilité :

OUI

NON

A défaut d'autorisation donnée, je m'engage à venir le chercher dès la séance terminée.

Je suis par ailleurs informé que le mineur n'est sous la responsabilité de l'association qu'à partir du moment où il est confié à l'animateur responsable de l'activité.

En cas de maladie ou d'accident, j'autorise toute prise en charge médicale (transport, intervention chirurgicale, hospitalisation...)

En signant cette autorisation parentale, je reconnais accepter les conditions proposées pour l'accueil de mon enfant. Tout refus sur un point particulier devra être motivé par courrier à l'attention du président de l'association.

Ecrire en toutes lettres : «LU ET APPROUVE pour autorisation parentale »

DATE et SIGNATURE du responsable légal :

6/ CONDITIONS D'ADHESION (A COMPLETER POUR TOUS)

1. Charte de l'adhérent

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion à l'association. Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association Canto de Capoeira, le règlement propre à cette dernière ainsi qu'à assister régulièrement aux activités.

2. Droit à l'image

En vue de promouvoir nos activités, des photos ou vidéos de vous ou de vo(s)tre enfant(s) peuvent être prises lors des activités. Seuls les supports illustrant l'activité pourront être éventuellement utilisés par l'association pour des affiches, articles et site internet. J'ai bien pris connaissance des informations relatives à l'image et

Je déclare en ACCEPTER les principes

Je déclare en REFUSER les principes

7/ REGLEMENT

1. Répartition du coût de l'inscription

Le tarif, selon la formule choisie. Voir barème sur le feuillet «infos adhérent.»

Chaque tarif comprend :

- L'adhésion à l'association (, elle est indispensable pour accéder aux activités de l'association.
- La participation aux frais de gestion de l'association
- La part dédiée à l'activité [affiliations aux fédérations et engagements, achat de matériel spécifique, emplois spécifiques aux activités...]

Attention : l'association ne procède à aucun remboursement total ou partiel

2. Les réductions possibles

- **Tarifs « famille »** : pour les membres d'une même famille, une réduction s'applique : 10% sur l'abonnement de la 2ème personne et des suivantes
- **Arrivée en cours d'année** : A compter d'une inscription en janvier, nous contacter.
- **Crise sanitaire** : Pour les adhérents inscrits pour la saison 2019-2020, une réduction de 15% sera appliquée pour la saison 2020-2021

Les réductions ne sont pas cumulables, la plus intéressante sera appliquée.

3. Les modes de paiement

- Chèques bancaires, espèces
- Coupon Pass +

Montant de la cotisation	Réduction applicable	TOTAL A VERSER	Chèque 1 OCTOBRE 2020	Chèque 2 NOVEMBRE 2020	Chèque 3 JANVIER 2021	Espèce

Je souhaite recevoir une attestation de paiement à destination de mon employeur ou CE

Je déclare exacts et sincères tous les renseignements portés sur le document.

Ecrire en toutes lettres : «LU ET APPROUVE »

DATE et SIGNATURE de l'adhérent ou du responsable légal si l'adhérent est mineur

A CONSERVER



Renouvellement de licence

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



A RETOURNER EN CAS DE
RENOUVELLEMENT
D'INSCRIPTION

Attestation Santé pour le RENOUVELLEMENT d'une inscription

Pour la saison 2020-2021

Date du dernier certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité physique ou sportive : _____

Délivré à (nom-prénom date de naissance) : _____

Je, soussigné(e) _____

atteste sur l'honneur avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé « QS-Sport ».

A _____, le _____

Signature du pratiquant ou de son représentant légal



RÈGLEMENT INTÉRIEUR CANTO DE CAPOEIRA

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901

Article 1 - Dispositions générales

Le présent règlement est en accord avec le règlement intérieur de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF).

Article 2 - Licence

Le participant doit être licencié à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF).

Attention : la licence couvre les adhérents contre les accidents qui pourraient survenir pendant les cours dispensés au sein de l'association, mais n'est pas une assurance personnelle contre les accidents qui pourraient survenir hors de ces derniers.

Les licences sont établies par l'association lorsque tous les adhérents auront retourné leur dossier d'inscription complet.

Article 3 - Certificat médical

Le certificat médical est obligatoire pour l'inscription. Ce certificat est valable 3 années à compter de 2016/2017 (si l'activité est la même).

Si l'association n'est pas en possession de ce document, l'accès au cours sera refusé au pratiquant.

Article 4 - Dossier d'inscription, composition

O Fiche de renseignements

O Certificat médical ou questionnaire de santé QS-sport

O Cotisation à l'association en 1X, 2X ou 3X

Ce dossier doit être complet au maximum au 3^{ème} cours. La cotisation doit donc être intégralement payée à l'inscription. Elle peut cependant être réglée en trois fois.

La fiche de renseignements doit être dûment remplie et signée par le pratiquant ou son représentant légal si le pratiquant est mineur.

La signature implique l'acceptation totale du présent règlement.

Tout dossier incomplet sera refusé et par conséquent l'accès du pratiquant au cours sera refusé.

Toute inscription devient définitive dès le premier lundi du mois d'octobre de la saison sportive. A partir de cette date, aucun remboursement ne pourra être fait.

L'inscription étant annuelle, l'absence aux cours ne pourra prétendre à un remboursement.

Article 5 - Saison sportive

Les cours sont assurés pendant toute la saison sportive de mi-septembre à mi-juin, sauf durant les vacances scolaires (sauf cours adultes) et jours fériés.

Article 6 - Responsabilité des parents

Les parents sont responsables de leurs enfants :

- jusqu' à l'arrivée du professeur
- dans les couloirs et vestiaires de la salle d'activité
- après la fin de la séance d'entraînement.

L'association ne prend en charge les enfants que dans la salle d'activité.

Pour assurer un meilleur déroulement des cours et ne pas déconcentrer les pratiquants, il est demandé aux parents **de ne pas assister aux cours.**

Lors des cours d'adultes et pour les mêmes raisons, aucun enfant n'est autorisé à rester dans la salle d'activité.

Article 7 - Ponctualité

Les pratiquants doivent arriver à l'heure à leur cours et ne peuvent le quitter sans l'autorisation du professeur.

Les parents ou les représentants légaux des enfants doivent venir chercher les jeunes pratiquants à la fin du cours et avant le début du cours suivant.

Article 8 - Tenue

Le port d'une tenue de sport est obligatoire, toutefois il sera demandé en cours d'année l'acquisition obligatoire d'un abada (pantalons de capoeira).

Le pratiquant doit respecter les mesures d'hygiène fondamentales : pieds et mains propres, ongles courts et propres, cheveux longs attachés (barrettes ou tout objet métallique interdits).

Tous les bijoux sont interdits.

Article 9 - Comportement

Le respect des personnes et du matériel sera exigé de la part de tous les pratiquants.

L'attitude du pratiquant pendant l'entraînement reflète son respect envers son professeur et les autres pratiquants.

En conséquence, chacun est tenu d'adopter une bonne attitude pendant les entraînements.

Toute personne se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou par des propos incorrects lors des entraînements pourra être exclue temporairement ou définitivement sur décision du Bureau.

Il est strictement interdit de manger dans la salle de sport. A cet effet les parents sont invités à faire prendre le goûter à leurs enfants avant ou après le cours.

Article 10 – Sécurité

L'accès à la salle d'activité est interdit aux non licenciés.

Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur avant le début du cours.

Aucun enfant n'est autorisé à attendre dans la salle d'activité lors des cours d'adultes.